

PERSPECTIVES

PLAN DE FORMATION SSIAP 1

OBJECTIFS : Qualification des agents de service de sécurité incendie & assistance à personnes, préparation de l'examen niveau SSIAP.1

AGREMENT:

Formation agréée par la Préfecture de Côte d'Or réalisée en conformité avec l'annexe II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements

CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN

avoir suivi la formation

être apte à l'emploi (certificat médical)

avoir réussi l'évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur la main courante

être titulaire de l'AFPS ou du SST

CONTENU DE LA FORMATION

Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement

Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH

Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir

Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie

Connaître les limites de son action

Effectuer l'extinction des feux naissants

Visites applicatives

Mises en situation d'intervention

CONDITIONS D'EXERCICE

AFPS ou SST / Habilitation électrique HoBo / Recyclage triennal obligatoire

DUREE : Formation 10 jours (80h)

***Organisation réalisée avec 8 stagiaires
12 stagiaires Maximum par stage***

***L'inscription ne devient définitive qu'après
réception du document d'inscription signé, de
l'accord du centre de formation, accompagné du
chèque d'acompte de 40 %***

***(320 € frais de dossier & examen sont à prévoir
en cas d'échec à la première présentation)***